

UNDT/2018/014, Gouin

Décisions du TANU ou du TCNU

Le tribunal a rejeté la demande notant que les preuves dont le tribunal établissaient établit que l'intimé a exécuté le jugement n ° UNT / 2016/185.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a déposé une demande d'exécution de Gouin UNT / 2016/185.

Principe(s) Juridique(s)

Titre sur le formulaire de demande non déterminant du type de cas. Dans sa détermination de la décision contestée à examiner, le tribunal ne se limite pas au titre ou au formulaire de dossier et qu'il devrait considérer la demande dans son ensemble, y compris l'allégement demandé par le membre du personnel.

Résultat

Révision, correction, interprétation ou exécution

Applicants/Appellants

Gouin

Entité

MINUSTAH

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2017/089

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

1 Fév 2018

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions liées aux jugements

Exécution de l'arrêt

Droit Applicable

TCNU Statut

- Article 11.3
- Article 12.3
- Article 12.4